



# ANNALES ISLAMOLOGIQUES

**en ligne en ligne**

Ansl 41 (2007), p. 131-147

## Mohamed Elhadri

## Monnaies et relations diplomatiques sous les derniers Zayyānides de Tlemcen. Quelques remarques sur des problèmes d'attribution.

### *Conditions d'utilisation*

L'utilisation du contenu de ce site est limitée à un usage personnel et non commercial. Toute autre utilisation du site et de son contenu est soumise à une autorisation préalable de l'éditeur (contact AT ifao.egnet.net). Le copyright est conservé par l'éditeur (Ifao).

### *Conditions of Use*

You may use content in this website only for your personal, noncommercial use. Any further use of this website and its content is forbidden, unless you have obtained prior permission from the publisher (contact AT [ifao.egnet.net](mailto:ifao.egnet.net)). The copyright is retained by the publisher (Ifao).

## Dernières publications

|               |  |  |
|---------------|--|--|
| 9782724711400 | <i>Islam and Fraternity: Impact and Prospects of the Abu Dhabi Declaration</i> | Emmanuel Pisani (éd.), Michel Younès (éd.), Alessandro Ferrari (éd.) |
| 9782724710922 | <i>Athribis X</i>  | Sandra Lippert   |
| 9782724710939 | <i>Bagawat</i>   | Gérard Roquet, Victor Ghica  |
| 9782724710960 | <i>Le décret de Saïs</i>   | Anne-Sophie von Bomhard  |
| 9782724710915 | <i>Tebtynis VII</i>  | Nikos Litinas  |
| 9782724711257 | <i>Médecine et environnement dans l'Alexandrie médiévale</i>                   | Jean-Charles Ducène  |
| 9782724711295 | <i>Guide de l'Égypte prédynastique</i>   | Béatrix Midant-Reynes, Yann Tristant                                 |
| 9782724711363 | <i>Bulletin archéologique des Écoles françaises à l'étranger (BAEFE)</i>       |  |

# Monnaies et relations diplomatiques sous les derniers Zayyānides de Tlemcen

## Quelques remarques sur des problèmes d'attribution

LA DISLOCATION de l'Empire almohade au XIII<sup>e</sup>/VII<sup>e</sup> siècle a eu pour conséquence majeure l'apparition de quatre États locaux qui se sont partagés l'ancien territoire almohade : les Ḥafsides en Ifriqiya, les Zayyānides à Tlemcen, les Mérinides à Fès et les Naṣrides en al-Andalus (Grenade). Les relations entre ces États, qui étaient dès le départ conflictuelles, vont céder la place peu à peu à des rapports complexes oscillant entre vassalité et indépendance puisque pratiquement aucune des nouvelles dynasties ne réussira à s'imposer longtemps aux autres. Si l'on connaît assez bien – grâce aux récits des chroniques – l'histoire des confrontations (expéditions et sièges), en particulier entre les trois États du Maghreb, on dispose de très peu d'informations sur leurs rapports pendant les moments d'entente et de paix<sup>1</sup>. En tous cas, le jeu des alliances qu'ont imposé les conflits d'intérêts et la pression de la reconquête chrétienne en al-Andalus les a obligés à conclure, selon les circonstances, un bon nombre d'accords et de traités. Dans cet article, je parlerai particulièrement de quelques traités concernant les relations entre les Mérinides et les Zayyānides d'une part, les Mérinides et les Naṣrides d'autre part, dans la mesure où ils permettent de mieux comprendre et situer un cas très particulier de frappe

Mohamed Elhadri, université Lumière-Lyon 2-  
UMR 5648.

Je tiens à remercier Pierre Guichard qui a bien voulu  
relire cet article et me faire part de ses remarques et  
suggestions.

1. En revanche, on dispose d'assez de  
renseignements et d'études sur les relations, en  
particulier commerciales (les traités de commerce),  
de ces États avec les villes italiennes, l'Aragon et  
la Castille : Amari, *Diplomi arabi del reale archivio*

*fiorentino*; Alarcón y Santón, et Garcia de Linares,  
*Los documentos árabes diplomáticos del Archivo de*  
*la Corona de Aragón*; Dhina, *Les États de l'Occident*  
*musulman aux XIII<sup>e</sup>, XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles*, p. 372-380; *id.*,  
«Actes de la chancellerie tlemcenienne», p. 25-33;  
Dufourcq, *L'Espagne catalane et le Maghreb aux*  
*XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles*; Dufourcq, «Le traité de  
Tlemcen (1286)», p. 33-38; *id.*, «Les relations du  
*Maroc et de la Castille pendant la première moitié*  
*du XIII<sup>e</sup> siècle*», p. 37-62.

monétaire qui a été l'objet, pendant quelques décennies, de controverses aussi bien entre les numismates qu'entre les historiens<sup>2</sup>.

Il s'agit d'émissions monétaires de l'atelier de Tlemcen au nom d'Abū l-Rabī' Sulaymān, qui posent de délicats problèmes d'attribution. La confusion à propos de l'identification de ces monnaies concerne le mérinide Abū l-Rabī' Sulaymān Ibn 'Abd Allāh Ibn Yūsuf qui a régné pendant un an et quelques mois entre 708/1308 et 710/1310, et l'ottoman Sulaymān I<sup>er</sup> fils de Salīm I<sup>er</sup> (926/1520-974/1566), qui a été reconnu par les derniers rois de Tlemcen. Les monnaies, source de cette confusion, sont deux dinars conservés à la Bibliothèque nationale<sup>3</sup>. Ces pièces ont été frappées à Tlemcen au nom de deux souverains: sur la première (n° 986) figurent les noms d'Abū l-Rabī' Sulaymān et d'un certain al-Mutawakkil 'alā Allāh Abū 'Abd Allāh Muḥammad (fig. 1):

#### I. Lavoix 986 (BNF)

D. Centre: dans deux carrés linéaires

بسم الله الرحمن الرحيم

عن امر عبد الله

امير المؤمنين

ابي الربيع سليمان

ايده الله و نصره

*Bismi Allāh al-Raḥmān al-Raḥīm*

au nom de Dieu le Clément, le Miséricordieux,

*'an amri 'Abd Allāh*

sur l'ordre du serviteur de Dieu,

*amīr al-mūmīnīn*

émir des croyants

*abī l-Rabī' Sulaymān*

*Abī l-Rabī' Sulaymān*

*ayyadahu Allāh wa naṣarahu*

que Dieu le soutienne et le rende victorieux

Segments: un fleuron dans les deux extrémités du premier segment.

طبعاً بـمدينة تلمسان حرسها الله

*Ṭubī'a/ bi-madīnat/ Tilimsān/ ḥarāsaḥa Allāh*

Frappé dans la ville de Tlemcen; que Dieu la protège.

R. Centre: dans deux carrés linéaires

عن امر عبد الله

المتوكل على الله

امير المسلمين

ابي عبد الله محمد

ايده الله و نصره

*'An amri 'Abd Allāh*

sur l'ordre du serviteur de Dieu

*Al-Mutawakkil 'alā Allāh*

le confiant en Dieu

*amīr al-muslīmīn*

émir des musulmans

*Abī 'Abd Allāh Muḥammad*

*Abū 'Abd Allāh Muḥammad.*

*ayyadahu Allāh wa naṣarahu*

Que Dieu le soutienne et le rende victorieux.

2. Bates, « The Ottoman Coinage of Tilimsān », p. 203-214 (notamment, p. 204).

3. Lavoix, *Catalogue des monnaies musulmanes*, II, p. 441-443.

Segments :

بسم الله الرحمن الرحيم  
صلى الله على سيدنا محمد

*Bismi Allāh/ al-Raḥmān al-Raḥīm/  
Sallā Allāh 'alā/ Sayyidinā Muḥammad*

Au nom de Dieu le Clément, le Miséricordieux,  
que Dieu bénisse notre seigneur Muḥammad

AV/ 4, 31 g / 32 mm / 12<sup>00</sup>

Bibliothèque nationale : Lavoix 986<sup>4</sup>

Sur la seconde (n° 987) se trouvent les noms d'Abū l-Rabī' Sulaymān et d'un autre personnage al-Mutawakkil 'alā Allāh 'Abd Allāh (fig. 2) :

## 2. Lavoix 987 (BNF)

D. Centre : dans deux carrés linéaires

بسم الله الرحمن الرحيم

*Bismi Allāh al-Raḥmān al-Raḥīm*

au nom de Dieu le Clément, le Miséricordieux

'an 'amri 'abd Allāh

sur l'ordre du serviteur de Dieu

*amīr al-mūminīn*

émir des croyants

*Abī l-Rabī' Sulaymān*

Abū l-Rabī' Sulaymān

*ayyadahu Allāh wa naṣarahu*

que Dieu le soutienne et le rende victorieux.

Segments : un fleuron dans les deux extrémités du premier segment.

طبعاً بمدينة [ ] [ ] [ ] حرسها الله

*Tūbi'a/ bi-madīnat/ Tilimsān/ ḥarasaha Allāh*

Frappé dans la ville de Tlemcen; que Dieu la protège.

R. Centre : dans deux carrés linéaires

عن امر عبد الله

*'An amri 'Abd Allāh*

Sur l'ordre du serviteur de Dieu

*Al-Mutawakkil 'alā Allāh*

le confiant en Dieu

*amīr al-muslimīn*

émir des musulmans.

*'Abd Allāh 'ayyadahu*

'Abd Allāh, que Dieu le soutienne

*Allāh wa naṣarahu*

et le rende victorieux.

4. L'étude de cette pièce au Cabinet des médailles de la BNF m'a permis de constater que, dans la légende il s'agit bien de Abī (أبي) au lieu de Abū (أبو) – qu'on trouve dans le catalogue de Lavoix (Catalogue des

monnaies musulmanes, p. 441-442.) – au début de la 4<sup>e</sup> ligne des légendes centrales des deux faces. Je profite de cette occasion pour remercier F. Thierry de son accueil pour l'étude de ces monnaies.

Segments :

بسم الله الرحمن الرحيم  
صلى الله على سيدنا محمد

*Bismi Allāh/ al-Raḥmān al-Raḥīm/  
ṣallā Allāh ‘alā/ Sayyidinā Muḥammad*

Au nom de Dieu le Clément, le Miséricordieux,  
que Dieu bénisse notre seigneur Muḥammad.

AV/ 4, 33 g / 33 mm / II<sup>00</sup>

Bibliothèque nationale : Lavoix 987

Depuis l'établissement du catalogue d'Henri Lavoix trois autres pièces tlemcenaises de ce type ont été acquises par le département des monnaies de la BNF : l'une est un deuxième exemplaire de 986 et les deux autres présentent une variante inédite de celui de 987, avec une nouvelle distribution des légendes et le nom de l'atelier (Tlemcen) inscrit dans les segments des deux faces et introduit dans le revers, cette fois-ci par le terme *duriba* et non *tubī'a* :

### 3. Dinar inédit (BNF)

(fig. 3)

D. Centre : dans deux carrés linéaires

عبد الله امير

*‘Abd Allāh amīr*

Serviteur de Dieu, émir

المؤمنين

*al-mūminīn*

des croyants,

ابي الريبع

*Abī l-Rabī‘*

*Abū l-Rabī‘*

سلیمان ایده

*Sulaymān ayyadahu*

Sulaymān, que Dieu le soutienne

الله و نصره

*Allāh wa naṣarahu*

et le rende victorieux.

Segments :

بسم الله الرحمن الرحيم ا تلمسان

*Bismi Allāh/ al-Raḥmān al-Raḥīm/ Tilimsān*

Au nom de Dieu le Clément, le Miséricordieux,  
Tlemcen.

R. Centre : dans deux carrés linéaires ; motifs floraux vers la fin de chaque ligne

امير المسلمين

*Amīr al-muslimīn*

Émir des musulmans,

المتوكل على

*Al-Mutawakkil ‘alā*

le confiant en

الله عبد الله

*Allāh ‘Abd Allāh*

Allāh, ‘Abd Allāh,

ايده الله

*ayyadahu Allāh*

que Dieu le soutienne

و نصره

*wa naṣarahu*

et le rende victorieux.

Segments :

ضرب١ بتم١ سان حر١ سها الله

*Duriba/ bi-Tilim-/ sān ḥara-/ saha Allāh*

Frappé à Tlemcen, que Dieu la protège.

AV/ 2, 15 g / 24 mm / 9<sup>oo</sup>

BNF : Inv. 1976. 193

Les deux premières pièces (986 et 987) ont été identifiées par H. Lavoix dans son catalogue de la Bibliothèque nationale comme étant le résultat d'une association monétaire entre le mérinide Abū l-Rabī' Sulaymān (708-710/1308-1310) et le naṣride Abū 'Abd Allāh Muḥammad III (701-708/1302-1309), à la suite d'un traité d'amitié et d'alliance signé entre ces deux sultans ; ce que confirme, selon Lavoix, un texte d'Ibn Ḥaldūn<sup>5</sup>. Environ soixante ans après le catalogue de Lavoix, Harry Hazard, dans son histoire numismatique de l'Afrique du Nord médiévale<sup>6</sup>, reconside<sup>re cette identification et attribue les deux frappes respectivement aux Zayyānides Abū Muḥammad 'Abd Allāh II Ibn Muḥammad V (934-947/1528-1540) et Abū 'Abd Allāh Muḥammad VIII (947-950/1540-1543), vassaux de l'Ottoman Sulaymān I<sup>er</sup> (926-974/1520-1566). Dans son attribution, Hazard semble se contenter de rejeter la polémique<sup>7</sup> soulevée par la première attribution, mais sans apporter d'arguments précis étant sa nouvelle identification, ce que l'on va tenter de faire dans la discussion qui suit. Le doute concernant l'attribution de Hazard a persisté, en effet, chez plusieurs auteurs. H. Arroyo et M. Bates, dans leurs articles sur le monnayage ottoman de Tlemcen, sont hésitants à propos de cette attribution des monnaies de Tlemcen à l'Ottoman Sulaymān I<sup>er</sup> ; ils la considèrent comme incertaine et préfèrent donc centrer leur attention sur les monnaies de Tlemcen dont l'attribution aux Ottomans est sûre et ne pose aucun problème<sup>8</sup>. Bien plus M.-M. Viré, dans sa note sur quelques inscriptions maghrébines, parue quelques années après la publication de Hazard<sup>9</sup>, tout en faisant référence à ce dernier à propos du titre porté par le Mérinide Abū Yūsuf Ya'qūb sur ses monnaies, parle encore d'Abū l-Rabī' Sulaymān comme le premier Mérinide à avoir porté le titre suprême *d'amīr al-mū'minīn* (émir des croyants). Elle s'appuie sur l'idée que les monnaies ont été frappées conjointement par le Mérinide et le Naṣride, citant</sup>

5. Lavoix, *Catalogue des monnaies musulmanes* II, p. 443.

6. Hazard, *The Numismatic History*, p. 79 et 190-191.

7. Il s'agit notamment des travaux et avis, en plus de Lavoix déjà cité, de Prieto y Vives (« La reforma numismática de los almohades », p. 11-114, surtout p. 86) et de Berchem (« Titres califiens d'Occident, à propos de quelques monnaies mérinides et ziyānides », p. 245-335) : le premier rejette l'hypothèse d'une frappe mérinido-naṣride et parle

de la possibilité d'une émission d'un prétendant zayyānide vassal du Mérinide Abū l-Rabī' alors que le deuxième soutient clairement l'explication de Lavoix.

8. Arroyo, « The Ottoman Coinage of Tilimsān », p. 1-6 ; et Bates, « The Ottoman Coinage of Tilimsān », p. 204. Je remercie M. Jan Lingen, secrétaire régional (Europe) de l'ONS de m'avoir fourni une copie de l'article de H. Arroyo.

9. Viré, « Notes d'épigraphie maghrébine », p. 246-260.

M. Van Berchem,<sup>10</sup> sans dire un mot de l'attribution de Hazard qui donnait pourtant une nouvelle identification du Sulaymān mentionné sur les monnaies en question.<sup>11</sup>

## Contexte historique et situation politique à l'avènement d'Abū l-Rabī'

Commençons par le témoignage d'Ibn Ḥaldūn. Ce dernier parle certes dans son *Kitāb al-‘Ibar*<sup>12</sup> d'un accord de fraternité entre Mérinides et Naṣrides à l'époque du sultan de Grenade Muḥammad III, accord dont on ignore le contenu exact et qui aurait été initialement conclu avec le prédécesseur d'Abū l-Rabī', Abū Ṭābit. Mais rien ne semble justifier, dans le contexte historique de l'époque, la démarche d'une frappe monétaire au nom des deux souverains de Fès et de Grenade dans l'atelier de Tlemcen. Un coup d'œil sur l'histoire des relations mérinido-zayyānides et mérinido-naṣrides à cette époque permettra de rendre plus claire la situation.

Rappelons d'abord que les deux courts règnes des Mérinides Abū Ṭābit (706-708/1307-1308) et Abū l-Rabī' (708-710/1308-1310) viennent juste après une longue période d'offensive dirigée par leur prédécesseur Abū Ya‘qūb Yūsuf (685-706/1286-1307) contre les ‘Abd al-Wādides de Tlemcen. La capitale de ces derniers fut assiégée pendant plus de huit ans (de 698/1299 à 706/1305) par ce souverain mérinide. Ce siège, qui visait en fin de compte l'occupation de la ville, s'inscrivait clairement dans la politique expansionniste d'Abū Ya‘qūb vers l'est. L'activité militaire intense de l'armée mérinide durant ce siège, qui a permis l'annexion de la quasi-totalité du Maghreb central, fut accompagnée sur le plan diplomatique par toute une série de contacts et de correspondances avec les pouvoirs de l'Ifriqiya (les Hafsides à partir de 705/1305) et de l'Orient (l'Égypte et le Ḥiġāz à partir de 703/1303). Ces États envoyèrent non seulement des ambassades mais aussi des cadeaux au souverain mérinide dans sa ville-camp d'al-Manṣūra<sup>13</sup>. Le projet hégémonique d'Abū Ya‘qūb d'établir une suprématie mérinide sur le Maghreb<sup>14</sup> n'aura toutefois pas le temps de se développer à la suite de la mort du sultan. L'assassinat d'Abū Ya‘qūb dans son camp d'al-Manṣūra mit fin à la fois à ses projets et au siège de la ville de Tlemcen. Cette dernière fut libérée après la décision d'Abū Ṭābit, successeur d'Abū Ya‘qūb, de faire la paix avec les Zayyānides pour se consacrer aux affaires intérieures du royaume marqué notamment par la révolte au nord du Maroc de ‘Uṭmān b. Abī l-‘Ulā, un dissident mérinide soutenu par le roi de Grenade Muḥammad III<sup>15</sup>. Dans sa marche contre le séditieux ‘Uṭmān

10. Berchem, « Titres califiens d'Occident », p. 197-298.

11. Viré, « Notes d'épigraphie maghrébine », p. 257.

12. Ibn Ḥaldūn, *Kitāb al-‘Ibar* VII, p. 282.

13. *Ibid.*, p. 267-269.

14. D'ailleurs Abū Ya‘qūb est même reconnu, dans le traité d'alliance qu'il a signé en 703/1303 avec Jacques II d'Aragon, comme étant le maître d'un

royaume s'étendant de Safi à Alger: Dufourcq, *L'Espagne catalane*, p. 364; voir aussi sur la portée politique de ce genre de traité et sa place dans l'activité diplomatique d'Abū Ya‘qūb: Kably, *Société, pouvoir et religion au Maroc*, p. 110-114.

15. Notons que ce dernier s'est déjà emparé de Ceuta en 1304, avec l'aide du gouverneur de Malaga Abū Sa‘id Farāğ; Ibn Ḥaldūn, *‘Ibar*, VII, p. 270-271.

qui s'était réfugié à Ceuta, le sultan Abū Tābit trouva la mort à Tanger, alors qu'il s'apprêtait à l'attaquer. En même temps, le Naṣride Muḥammad III (surnommé al-Maḥlū'), qui se préparait à quitter Algesiras en vue de rencontrer Abū Tābit, décida, après la mort de ce dernier, de se contenter de l'envoi du *faqīh* Ibn Abī al-Ṣabr pour conclure un accord de paix avec le frère et successeur d'Abū Tābit, Abū l-Rabī' Sulaymān en 708/1308. Il s'agit en fait, compte tenu du conflit qui opposait à cette période les Mérinides et les Naṣrides autour de Ceuta, d'un simple accord d'arrêt des hostilités entre les deux camps, accord qui n'aboutit cependant pas à la récupération de Ceuta qui resta sous l'autorité du souverain de Grenade<sup>16</sup>. Le véritable accord entre les deux pouvoirs fut signé au temps d'Abū al-Rabī' en 709/1309 avec le frère et successeur de Muḥammad III, le sultan Abū l-Ǧuyūš Naṣr (708-713/1309-1314). Celui-ci, après la reprise de Ceuta par les Mérinides et la situation d'isolement dans laquelle il s'était trouvé du fait du renforcement de la *Reconquista* – à la suite de la conclusion d'un traité d'alliance entre la Castille et les Aragonais contre Grenade en 707/1308<sup>17</sup>, fut obligé de chercher à tout prix l'alliance avec le souverain mérinide. Cette alliance fut obtenue grâce à un traité conclu en septembre 1309 et dont les principaux termes consistaient à donner Algésiras, Ronda et ses dépendances à Abū l-Rabī' contre son aide militaire dans la Péninsule<sup>18</sup>.

Pour ce qui est des rapports avec les Zayyānides, on sait que la levée du siège de Tlemcen s'est faite immédiatement après la mort d'Abū Ya'qūb et qu'un traité de paix fut signé immédiatement entre son successeur Abū Tābit et le Zayyānide Abū Ḥammū Mūsā I<sup>er</sup> (707-718/1308-1318). Par ce traité, les Mérinides se dessaisissaient de toutes les contrées qu'ils avaient occupées au Maghreb central et aux alentours de Tlemcen, y compris la nouvelle ville d'al-Manṣūra<sup>19</sup>. Le Mérinide Abū l-Rabī', qui succéda à son frère Abū Tābit en 708/1308, renouvela l'accord de paix avec Abū Ḥammū. Ce dernier, qui organisa l'État zayyānide et introduisit pour la première fois, d'après Ibn Ḥaldūn, les traditions de la royauté et l'étiquette de cour dans son émirat<sup>20</sup>, frappa même des monnaies, confirmant ainsi sa souveraineté sur sa capitale.

De ce qui précède concernant les relations d'Abū l-Rabī' avec, d'une part, le Naṣride Muḥammad III avec lequel il était en conflit pour la ville de Ceuta et, d'autre part, le Zayyānide Abū Ḥammū Mūsā qui gouvernait directement et indépendamment à Tlemcen et était en bons termes avec Abū l-Rabī' Sulaymān, on peut conclure qu'une émission monétaire aux noms du Mérinide et du Naṣride Muḥammad III dans l'atelier de Tlemcen est pratiquement impossible à cette période.

16. Ibn Ḥaldūn, *'Ibar*, VII, p. 282; Arié, *L'Espagne musulmane*, p. 88.

17. Arié, *L'Espagne musulmane*, p. 88-92; voir aussi Palau, « Los Benimerinos en los pactos concertados entre Aragón y Granada », p. 179-188, notamment 182-183.

18. Par les termes de cet accord on nous signale

aussi qu'Abū l-Rabī' Sulaymān épousa l'une des sœurs du Naṣride Abū l-Ǧuyūš Naṣr; Ibn Ḥaldūn, *'Ibar*, VII, p. 285 et Arié, *L'Espagne musulmane*, p. 91.

19. *Ibid.*, p. 277-278; Yahyā Ibn Ḥaldūn, *Buġyat al-ruwwād*, p. 211.

20. Ibn Ḥaldūn, *'Ibar*, VII, p. 117.

## Témoignage des monnaies

Avant de procéder à l'analyse des éléments internes des monnaies en question, il importe de rappeler que le contemporain zayyānide d'Abū l-Rabī', Abū Ḥammū Mūsā I<sup>er</sup> (707/1308-718/1318) a émis des monnaies à son nom, mentionnant l'atelier de Tlemcen et citant la fameuse formule « *mā aqraba faraġa Allāh* » (Combien est proche la délivrance de Dieu) que les Zayyānides commencèrent à inscrire sur leurs monnaies après la levée du siège de Tlemcen<sup>21</sup>. Les monnaies, dont la qualité et les inscriptions (avec le nom de Mūsā suivi de son titre d'émir des musulmans et de son *laqab* d'al-Mutawakkil 'alā Allāh), ne laissent aucun doute quant à la souveraineté complète du Zayyānide sur sa (ville) capitale de Tlemcen<sup>22</sup>. Et il paraît donc quasiment exclu, qu'au même moment des monnaies au nom du Mérinide Abū l-Rabī' aient pu être frappées à Tlemcen.

Il faut signaler aussi qu'on ne connaît pas de monnaies au nom du Mérinide Abū l-Rabī' autre que les frappes conjointes, étudiées dans cet article, que lui a attribuées H. Lavoix. Les prédécesseurs d'Abū l-Rabī', Abū Tābit et Abū Ya'qūb Yūsuf<sup>23</sup>, ne sont pas connus non plus par des émissions portant leurs noms, qui auraient permis d'établir des comparaisons suivant l'évolution des types monétaires mérinides. Les monnaies mérinides les plus proches du règne d'Abū l-Rabī', et attribuables avec certitude, sont celles d'Abū Sa'īd 'Uṭmān II (710/1310-731/1331), le successeur d'Abū l-Rabī', et celles d'Abū Yūsuf Ya'qūb (656/1258-685/1286) pour la période antérieure. Or, ces monnaies se distinguent nettement par leurs légendes et leur style d'écriture des types de Tlemcen frappés au nom d'Abū l-Rabī'<sup>24</sup>.

Revenons à ces pièces problématiques au nom d'Abū l-Rabī' pour noter qu'il existe d'abord une différence importante dans les légendes des trois monnaies : elle concerne le nom du deuxième souverain à l'intention duquel ces pièces sont frappées. Si les titre et nom du premier émir des croyants Abū l-Rabī' Sulaymān, se répètent de la même façon sur le droit des trois pièces, sur le revers<sup>25</sup> en revanche on a affaire aux noms de deux souverains différents : Abū 'Abd

21. *Ibid.*, p. 114.

22. Hazard, *The Numismatic History*, p. 182, n° 646; pour des exemplaires de ce type: Lavoix, *Catalogue des monnaies musulmanes*, II, p. 459, n° 1010 et Berchem, « *Titres califiens d'Occident* », p. 326, n°s 1 et 2.

23. Hazard a attribué hypothétiquement à Abū Ya'qūb Yūsuf (*The Numismatic History*, p. 200-201.), un ensemble de doubles dinars anonymes; cette attribution, parmi les moins bien fondées de Hazard concernant le monnayage mérinide, reste très discutable.

24. Hazard, *The Numismatic History*, p. 199, n°s 713 et 714 pour les monnaies d'Abū Yūsuf Ya'qūb, et p. 201-204, surtout n°s 726-741 pour celles d'Abū Sa'īd 'Uṭmān.

25. Ce genre de frappe avec une référence sur les deux faces de la monnaie aux souverains émetteurs incite à reposer la question de la distinction entre le droit et le revers sur les monnaies musulmanes médiévales. Certains auteurs ont d'ailleurs déjà observé ce type de problème à propos d'autres monnayages musulmans : Bacharach et Awad, « *The Problem of the Obverse and the Reverse in Islamic Numismatics* », p. 183-191; Peña et Vega, « *Obverse and Reverse in Murabitid Coins (with reference to an unrecorded half qirat)* », *in hyperlink* « <http://islamiccoinsgroup.50g.com/assikka31/assikka31.htm> », consulté le 18/09/2006.

Allāh Muḥammad sur la monnaie n° 1 (Lavoix 986) et 'Abd Allāh sur les deux autres (la pièce n° 2 : Lavoix 987 et n° 3 : dinar inédit également de la BNF : Inv. 1976. 193), les deux noms étant associés au *laqab* honorifique d'al-Mutawakkil 'alā Allāh, *laqab* très caractéristique des rois zayyānides<sup>26</sup>. Le premier nom peut certes être confondu avec celui du Naṣride Muḥammad III, mais le deuxième ne peut correspondre à aucun des souverains contemporains du Mérinide Abū al-Rabī', que ce soit à Grenade ou même à Tlemcen, si l'on accepte l'hypothèse de Prieto Vives qui voit dans le souverain du revers un hypothétique prétendant zayyānide reconnaissant la suzeraineté du Mérinide<sup>27</sup>. Pour être plus précis, il existe en fait deux 'Abd Allāh sur le revers de la deuxième monnaie : si le premier est l'habituel 'abd Allāh, c'est-à-dire « serviteur de Dieu », expression qui précède souvent les noms des sultans sur les monnaies mérinides et zayyānides, le deuxième 'Abd Allāh désigne certainement le vrai nom du souverain qu'on trouve aussi sur la troisième monnaie sans la formule du *amr* ('an amri 'Abd Allāh : « sur l'ordre du serviteur de Dieu ») et correspond, par conséquent, beaucoup mieux au nom du Zayyānide appelé Abū Muḥammad 'Abd Allāh II qui a régné entre 934/1528 et 947/1540 sous la vassalité de l'Ottoman Sulaymān I<sup>er</sup>. Quant à l'Abū 'Abd Allāh Muḥammad de la première pièce (986), il peut très bien correspondre, comme on le trouve dans le classement de Hazard, au Zayyānide Abū 'Abd Allāh Muḥammad VIII (947-950/1540-1543) également roi de Tlemcen à l'époque du sultan ottoman Sulaymān I<sup>er</sup>. Les Ottomans, après s'être installés à Alger en 922/1516, envisagèrent vite d'étendre leur pouvoir au reste du Maghreb<sup>28</sup>, leur seul véritable obstacle étant évidemment les Espagnols qui occupaient depuis 915/1509 Oran et ses environs. L'occupation espagnole de cette ville avait beaucoup affaibli le royaume de Tlemcen (en plus des querelles internes de succession) en le privant de son principal port et des importantes ressources de la douane<sup>29</sup>, de sorte que les rois zayyānides de l'époque furent contraints de chercher la suzeraineté tantôt des Ottomans tantôt des Espagnols d'Alger<sup>30</sup>. Ainsi, après une période où ils furent vassaux des premiers, sous Abū Hammū III (922-934/1516-1528), période interrompue par une courte intervention du gouverneur ottoman d'Alger qui tenta d'installer un autre prétendant à Tlemcen (le prince Abū Zayyān)<sup>31</sup>, ce fut le tour de la suzeraineté ottomane sous Abū Muḥammad 'Abd Allāh II<sup>32</sup> que nous considérons comme l'émetteur des monnaies n°s 2 et 3. Ce même 'Abd Allāh, qui reconnaîtra les Espagnols vers la fin de son règne, aura pour successeur à sa mort, en 947/1540, son fils Abū 'Abd Allāh Muḥammad VIII, le Muḥammad de la première monnaie (n° 1) qui répétera presque le même scénario que son

26. Parmi les nombreux Zayyānides qui ont porté ce *laqab*, douze sultans l'ont fait figurer sur leurs monnaies : Hazard, *The Numismatic History*, p. 182-192.

27. Prieto y Vives, « La reforma numismática », p. 86.

28. Il importe de rappeler que sous Sulaymān I<sup>er</sup> (connu aussi comme le Magnifique dans la littérature européenne) l'Empire ottoman atteint son apogée en matière d'expansion territoriale dans

la Méditerranée et en Europe de l'Est : Kramers, « Othmānli », *EI<sup>2</sup>* VIII, p. 198-205.

29. Brosselard, *Mémoire épigraphique*, p. 125 ; Ruff, *La domination espagnole à Oran*, p. 27-28.

30. Bel, « 'Abd al-Wādides », *EI<sup>2</sup>* I, p. 95-97 ; et La Véronne, « Politique de l'Espagne, du Maroc et des Turcs », p. 349-357.

31. Brosselard, *Mémoire épigraphique*, p. 126-129.

32. Léon l'Africain, *Description de l'Afrique* II, p. 325.

père en reconnaissant au début mais pour une courte période les Ottomans, avant de passer dans le camp des Espagnols qui l'aideront à récupérer son trône quand le gouverneur d'Alger, Ḥayr-al-Dīn Pacha, décida de le remplacer par son frère Abū Zayyān Alḥmad<sup>33</sup>.

Passons aux deux autres éléments des légendes de nos monnaies, qui ont fortement renforcé la confusion qui a abouti à l'attribution mérinido-naṣride, à savoir l'emploi de la *kunya* Abū l-Rabī' associée au nom de Sulaymān, et l'utilisation du mot *ṭubi'a* (c'est-à-dire « frappé ») précédant le lieu d'émission. En ce qui concerne la *kunya*, il est vrai que les Ottomans n'ont pas l'habitude de l'utiliser sur leur monnayage mais il n'y a pratiquement rien dans les traditions zayyānides qui empêche de l'employer<sup>34</sup> sur des monnaies qui portent en partie leurs noms et à un moment où l'occupation ottomane de Tlemcen n'est pas encore établie de façon définitive. L'influence des traditions de frappe monétaire locales sera d'ailleurs attestée sur le monnayage complètement ottoman de Tlemcen durant la deuxième moitié du XVI<sup>e</sup> siècle, c'est-à-dire après la fin de la dynastie des Zayyānides. Les monnaies de cette période sont même qualifiées d'hétérodoxes par rapport au reste du monnayage de l'Empire ottoman<sup>35</sup>, notamment par la distribution de leurs légendes selon le modèle almohade (dans un double carré et des segments), modèle qu'ont perpétué les Zayyānides et les autres dynasties post-almohades au Maghreb. C'est ce qui justifie aussi, en plus des caractéristiques métrologiques<sup>36</sup>, le maintien dans la littérature numismatique des dénominations locales (le dinar et ses subdivisions) pour désigner les monnaies ottomanes en or de Tlemcen au lieu du terme « *sultānī* » qu'on utilise pour les frappes en or de la même époque à Alger et dans les autres villes de l'Empire ottoman, frappes dont le poids est sensiblement réduit (variant entre 3,36 g et 3,45 g)<sup>37</sup>. L'utilisation de la *kunya* Abū l-Rabī', précédant le nom de l'Ottoman Sulaymān I<sup>er</sup> sur les monnaies de Tlemcen, ne doit donc pas nous étonner : il s'agit d'une simple influence de la tradition locale, qui se manifeste, comme on vient de le constater dans d'autres aspects du monnayage de

33. Brosselard, *Mémoire épigraphique*, p. 129-131; La Véronne, « Politique de l'Espagne », p. 351.

34. L'emploi des *kunya-s* par les Zayyānides sur leurs monnaies est une chose courante ; parfois la *kunya* constitue même la seule référence au souverain sur leur monnayage : Hazard, *The Numismatic History*, p. 185-192, n<sup>o</sup>s 654, 663-669, 672 ; p. 79.

35. Arroyo, « The Ottoman Coinage », p. 1.

36. Les poids de ces monnaies varient entre 4,20 g et 4,29 g pour les doubles dinars, et entre 2,10 g et 2,15 g pour les dinars, des mesures qui sont très proche de celles de nos monnaies (n<sup>o</sup>s 1 et 2) ; les diamètres sont dans les environs de 32 mm pour les doubles dinars et 26 pour les dinars ; Ehlert et Yenisey, « The Ottoman Coinage from Tilimsan » ; et Darley-Doran, « 'Othmānli: IX. La numismatique », p. 232-236.

37. Merouche, *Recherches sur l'Algérie*, p. 30 ; ANS Database: Ottoman coins : hyperlink "<http://www.amnumsoc.org>". Sur le rapport entre le *sultani* d'Alger et le dinar de Tlemcen, appelé « *Ziāna* », voir Ben Mansour, *Alger XVI<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> siècle : Journal de Jean-Baptiste Gramaye*, p. 216.

38. Arroyo (« The Ottoman Coinage », p. 5) dans son commentaire sur les particularités du monnayage ottoman de Tlemcen, de la fin du XVI<sup>e</sup> et début du XVII<sup>e</sup> siècle, va même jusqu'à parler d'un véritable isolement de Tlemcen du monde ottoman à cette époque. Le rapport de vassalité liant Tlemcen aux Ottomans semble être parmi les moins stricts sur le plan administratif : Clot, *Soliman le Magnifique*, p. 311-312.

Tlemcen<sup>38</sup>. Cette remarque s'applique aussi à la titulature accompagnant les noms des deux souverains sur les monnaies de Tlemcen, titulature qui se distingue de celle connue sur les monnaies ottomanes frappées dans d'autres parties de l'Empire, et qui attribue souvent à Sulaymān le titre de sultan<sup>39</sup>, associé à une autre série d'expressions laudatives sur le revers (*Dārib al-naḍr, Ṣāhib al-izz wa l-naṣr fi l-barri wa l-baḥr* « frappant l'or, le maître de la gloire et de la victoire sur terre comme sur mer<sup>40</sup> ») glorifiant l'Ottoman et montrant sa suprématie sur les souverains du monde<sup>41</sup>. Dans les frappes de Tlemcen on a donc opté pour les titres habituels de la tradition monétaire post-almohade<sup>42</sup> qui accorde à Sulaymān le titre suprême d'émir des croyants (*amīr al-mū'minīn*) et aux deux autres souverains zayyānides ('Abd Allāh II et Muḥammad VIII) celui d'émir des musulmans (*amīr al-muslimīn*), marquant clairement le rapport de vassalité qui liait les princes zayyānides à l'Ottoman Sulaymān.

Quant à l'emploi du mot *tubī'a* (frappé), terme considéré comme caractéristique des Naṣrides pour introduire le lieu de frappe sur leur monnaies<sup>43</sup>, au lieu de *duriba* que l'on trouve d'habitude sur les monnaies zayyānides comme sur le monnayage des Mérinides et des Hafsides<sup>44</sup>, il est aussi attesté sur un dinar, cette fois-ci clairement zayyānide – cité dans le catalogue de Mitchiner (fig. 4)<sup>45</sup> – frappé à Tlemcen au nom d'un certain Abū 'Abd Allāh qui pourrait correspondre à l'« Abū 'Abd Allāh Muḥammad » de la monnaie n° 1 (Lavoix 986) où à l'un des autres Zayyānides du même nom qui régnèrent pendant le xv<sup>e</sup> siècle et la première moitié du xvi<sup>e</sup> siècle<sup>46</sup>.

39. Si ce titre est celui qui précède systématiquement le nom de Sulaymān sur les monnaies, celui de *ṣāḥ*, utilisé simultanément avec le titre de sultan, accompagne aussi le nom du souverain ottoman – juste après ce dernier – sur certaines émissions (Sultan Sulaymān *Ṣāḥ*): Lane-Poole, *Catalogue of Oriental Coins*, VIII, p. 71-85; et Ġābir al-Ġābir, *Al-nuqūd al-‘arabiyya*, 2, p. 381-385. Sur les circonstances précises de l'apparition de ce deuxième titre, ainsi que sur l'emploi très particulier du titre de *khān*, réservé la plupart du temps au père du souverain, voir: Veinstein, « Chronologie différentielle des titres royaux », p. 259-268.

40. Ġābir al-Ġābir, *Al-nuqūd al-‘arabiyya*, p. 381-385; sur la première apparition de cette légende sur les monnaies ottomanes: Darley-Doran, « Othmānli: IX. La numismatique », p. 233.

41. Veinstein, « Suleymān I », p. 868-877, notamment p. 872; Sulaymān est aussi qualifié dans d'autres documents écrits de calife (Imber, « Solaymān as Caliph of the Muslims », p. 179-180), titre presque équivalent à celui d'émir des croyants et qui – comme ce dernier – ne figure pas non plus sur les monnaies de Sulaymān.

42. Il faut rappeler qu'il existe globalement quelques différences notables au niveau des modes de souveraineté entre les systèmes politiques maghrébins et le système impérial ottoman (Dakhlia et Valensi, « Le spectacle de la cour », p. 145-157; El Moudden, « The Idea of the Caliphate between Moroccans and Ottomans », p. 103-112), différences qui touchent également le mode d'utilisation des titres souverains.

43. Vives y Escudero, *Monedas de las Dinastías*, p. 374-379.

44. C'est exactement cet élément, en plus du témoignage d'Ibn Ḥaldūn, qui a encouragé Lavoix (*Catalogue des monnaies musulmanes*, p. 443) à attribuer la deuxième face des monnaies en question aux Naṣrides.

45. Mitchiner, *Oriental Coins and their Values*, p. 105, n° 448. La monnaie porte en fait les mêmes légendes que Hazard 663 à l'exception du mot *tubī'a* qui figure uniquement sur la nouvelle variante de Mitchiner.

46. Voir la liste dynastique dans Bel, « 'Abd al-Wādides », p. 96; Hazard, *The Numismatic History*, p. 75-78.

## 4. Mitchiner 448

D. Centre: dans deux carrés linéaires

ومن يتوكى على

الله فهو حسبي

ان الله بالغ امره

قد جعل الله

لكل شيء قدرنا

*Wa man yatawakkal 'alā*

Quiconque s'appuie sur

*Allāh fa-huwa ḥasbuhu*

Allāh trouve en Lui son suffisant.

*Inna Allāh bāliġun amrahu.*

Allāh est réalisateur de ce qu'il ordonne.

*Qad ḡa'ala Allāh*

Allāh a donné

*li-kulli šay'in qadaran*à chaque chose une mesure<sup>47</sup>.

Segments:

بسم الله الرحمن الرحيم

صلى الله على سيدنا محمد

*Bismi Allāh/ al-Raḥmān al-Raḥīm/**Ṣallā Allāh 'alā/ Sayyidinā Muḥammad*Au nom de Dieu le Clément, le Miséricordieux,  
que Dieu bénisse notre seigneur Muḥammad.

R. Centre: dans deux carrés linéaires

عن امر عبد الله

المتوكى على الله

امير المسلمين

ابي عبد الله

ايده الله ونصره

*'An amri 'Abd Allāh*

Sur l'ordre du serviteur de Dieu,

*al-mutawakkil 'alā Allāh*

le confiant en Dieu,

*amīr al-muslimīn*

émir des musulmans,

*Abī 'Abd Allāh*

Abū 'Abd Allāh.

*Ayyadahu Allāh wa naṣarahu*

Que Dieu le soutienne et le rende victorieux.

Segments: un fleuron dans les deux extrémités du premier segment.

طبع بمدينة تلمسان احرسها الله

*Tubi'a/ bi-madīnat/ Tilimsān/ ḥarasaha Allāh*

Frappé dans la ville de Tlemcen, que Dieu la protège.

AV/ 4, 6 g /mesures non fournies par l'auteur (Mitchiner).

47. Sourate LXV, p. 601.

Le témoignage de cette monnaie zayyānide introduisant le nom de l'atelier de Tlemcen par le terme *tūbi'a*, ainsi que celui de la monnaie inédite de la BN : n° 3 au nom d'Abū al-Rabī' utilisant le mot *duriba* pour l'introduction du même atelier<sup>48</sup>, prouve bien que les deux termes étaient interchangeables sur les monnaies des derniers Zayyānides. L'éventualité d'une influence naṣride du fait de l'emploi dans l'hôtel des monnaies de Tlemcen de monnayeurs andalous, arrivés dans le royaume après la prise définitive de Grenade par les rois d'Espagne, n'est pas à exclure. Au début du XIV<sup>e</sup> siècle, d'après Ibn Ḥaldūn, des Banū al-Mallāḥ, grande famille cordouane qui était spécialisée dans la frappe monétaire, avaient déjà travaillé dans l'atelier de Tlemcen<sup>49</sup>.

## Conclusion

Il ressort de l'ensemble des éléments cités se rapportant à la fois aux données de l'histoire et aux monnaies elles-mêmes, que les frappes problématiques de l'atelier de Tlemcen au nom d'Abū l-Rabī' Sulaymān ont bien été émises par les Zayyānides – comme l'a proposé Hazard – à l'époque de la domination ottomane, durant la première moitié du XVI<sup>e</sup> siècle. Loin d'être le résultat d'un accord d'amitié ou de fraternité – comme l'ont soutenu H. Lavoix et M. Van Berchem – elles sont plutôt le résultat d'un rapport de vassalité visible également dans la différence des titres portés par les deux souverains sur les monnaies. Le maintien des traditions monétaires locales par les monnayeurs de Tlemcen à l'époque ottomane ainsi que le manque d'études sur l'histoire de cette période ont certainement contribué à la confusion qu'a créé l'essai d'identification de ce monnayage particulier et fort intéressant des derniers Zayyānides.

## Bibliographie

### *Instruments de travail*

ANS (Database) : Ottoman coins : hyperlink  
[“http://www.amnumsoc.org”](http://www.amnumsoc.org).  
 Bel, Alfred, « 'Abd al-Wādides », *EI<sup>2</sup>* I, p. 95-97.  
 Darley-Doran, Robert E., « 'Othmānī : IX.  
*La numismatique* », *EI<sup>2</sup>* VIII, p. 232-236.

Kramers, Johannes H., « Othmānī », *EI<sup>2</sup>* VIII,  
 p. 198-205.  
 Veinstein, Gilles, « Suleymān I », *EI<sup>2</sup>* IX, p. 868-877.

48. Voir *supra*.

49. Ibn Ḥaldūn, *Ibar*, VII, p. 124-125.

## Sources

Ben Mansour, Abd Elhadi, *Alger xvi<sup>e</sup>-xvii<sup>e</sup> siècle: Journal de Jean-Baptiste Gramaye, « évêque d'Afrique »*, Cerf, Paris, 1998.

Le Coran, Trad. de Régis Blachère, Maisonneuve et Larose, Paris, 1999.

Ibn Ḥaldūn, Abd-al-Rahmān, *Kitāb al-‘Ibar VII*, Beyrouth, 1992.

Ibn Ḥaldūn, Yaḥyā, *Bugyat al-ruwwād fī ḏikr al-Mulūk min Bani ‘Abd al-Wād*, t. 1, Alger, 1980.

León l'Africain, *Description de l'Afrique*, II, Paris, 1981.

## Études et catalogues

Alarcón y Santón, Maximiliano, et Garcia de Linares, *Los documentos árabes diplomáticos del Archivo de la Corona de Aragón*, Madrid-Grenade, 1940.

Amari, Michele, *Diplomi arabi del reale archivio fiorentino*, Florence, 1863.

Arié, Rachel, *L'Espagne musulmane au temps des Nasrides (1232-1492)*, Paris, 1973.

Arroyo, Henri, « The Ottoman Coinage of Tilimsān », *Oriental Numismatic Society Occasional Papers* 12, 1979, p. 1-6.

Bacharach, Jere L. & Awad, Henri A., « The Problem of the Obverse and the Reverse in Islamic Numismatics », *The Numismatic Chronicle* XIII, 1973, p. 183-191.

Bates, Michael, « The Ottoman Coinage of Tilimsān », *ANSMN* 26, 1981, p. 203-214.

Berchem, Max Van, « Titres califiens d'Occident, à propos de quelques monnaies mérinides et ziyānides », *Journal asiatique* IX, 1907, p. 245-335.

Brosselard, Charles, *Mémoire épigraphique et historique sur les tombeaux des émirs Beni-Zeïyan, et de Boabdil, dernier roi de Grenade, découverts à Tlemcen*, *Journal Asiatique*, janvier-février 1876, Paris, 1876.

Clot, André, *Soliman le Magnifique*, Arthème Fayard, 1983.

Dakhlia, Jocelyne et Valensi, Lucette, « Le spectacle de la cour : éléments de comparaison des modes de souveraineté au Maghreb et dans l'Empire ottoman », dans Gilles Veinstein (éd.), *Soliman le Magnifique et son Temps*, Actes du colloque de Paris : 7-10 mars 1990, La Documentation française, Paris, 1992, p. 145-157.

Dhina, Atallah, « Actes de la chancellerie tlemcenienne », *RHCM* 12, 1974, p. 25-33.

—, *Les États de l'Occident musulman aux xiii<sup>e</sup>, xiv<sup>e</sup> et xv<sup>e</sup> siècles*, ENAL, Alger, 1984.

Dufourcq, Charles-Emmanuel, *L'Espagne catalane et le Maghreb aux xiii<sup>e</sup> et xiv<sup>e</sup> siècles*, PUF, Paris, 1966.

—, « Le traité de Tlemcen (1286) », *BSGAQ*, 1967, p. 33-38.

—, « Les relations du Maroc et de la Castille pendant la première moitié du xiii<sup>e</sup> siècle », *RHCM* 5, 1968, p. 37-62. Ehlert, Rolf et Yenisey, Ertekin, « The Ottoman Coinage from Tilimsan », in hyperlink [http://www.osmanliparalari.com/kose\\_yazilari/Tlemsen/tlemsenENGi.htm](http://www.osmanliparalari.com/kose_yazilari/Tlemsen/tlemsenENGi.htm), consulté le 02/05/2005.

El Moudden, Abd-al-Rāhman, « The Idea of the Caliphate between Moroccans and Ottomans : Political and Symbolic Stakes in the 16th and 17th Century-Maghrib », *StudIsl* 82, 1995, p. 103-112.

Hazard, Harry W., *The Numismatic History of late Medieval North Africa*, American Numismatic Society, New York, 1952.

Imber, Colin, « Solaymān as Caliph of the Muslims : Ebū’s-Su‘ūd’s Formulation of Ottoman Dynastic Ideology », dans Gilles Veinstein (éd.), *Soliman le Magnifique et son Temps*, Actes du colloque de Paris : 7-10 mars 1990, La Documentation française, Paris, 1992, p. 179-180.

Ǧābir al-Ǧābir, Ibrāhīm, *Al-nuqūd al-‘arabiyya al-islāmiyya*, 2, Doha, 2003.

Kably, Mohamed, *Société, pouvoir et religion au Maroc à la fin du « Moyen Age »*, Paris, 1986.

Lane-Poole, Stanley, *Catalogue of Oriental Coins in the British Museum : The Coins of the Turks*, vol. VIII, London, 1883.

La Véronne, Chantal de, « Politique de l'Espagne, du Maroc et des Turcs dans les royaumes de Fès et de Tlemcen au Milieu du xvi<sup>e</sup> siècle », *Bulletin philologique et historique* 1955, p. 349-357.

Lavoix, Henri, *Catalogue des monnaies musulmanes de la Bibliothèque nationale*, vol. 2 : Espagne et Afrique, Paris, 1891.

Merouche, Lemnouar, *Recherches sur l'Algérie à l'époque ottomane I. Monnaies, prix et revenus : 1520-1830*, Bouchène, Paris, 2002.

Mitchiner, Michael, *Oriental Coins and their Values. The World of Islam*, London, 1977.

Palau, Mariano Arribas, « Los Benimerinos en los pactos concertados entre Aragón y Granada », dans *Actas del Primer Congreso de Estudios Árabes e Islámicos*, (Córdoba, 1962), Madrid, 1964, p. 179-188.

Peña, Salvador & Vega, Miguel, « Obverse and Reverse in Murabitid Coins (with reference to an unrecorded half qirat) », *as-Sikka* (Online Journal of the Islamic Coins Group), vol. 3.1, Summer 2001/ 1422, in hyperlink “<http://islamiccoinsgroup.sog.com/assikka31/assikka31.htm>”.

Prieto y Vives, Antonio, « La reforma numismática de los almohades », *Miscelánea de Estudios y Textos árabes*, Madrid, 1915, p. 11-114.

Ruff, Paul, *La domination espagnole à Oran sous le gouvernement du comte d'Alcaudete 1534-1558*, Bouchène, Paris, 1998.

Veinstein, Gilles (éd.), *Soliman le Magnifique et son Temps*, Actes du colloque de Paris : 7-10 mars 1990, La Documentation française, Paris, 1992.

Veinstein, Gilles, « Chronologie différentielle des titres royaux selon les supports utilisés. Quelques exemples empruntés à la documentation ottomane », dans *Événement, récit, histoire officielle : l'écriture de l'histoire dans les monarchies antiques*, Actes du colloque du collège de France (2002), *Cybèle*, 2003, p. 259-268.

Viré, Marie-Madeleine, « Notes d'épigraphie maghrébine : Trois inscriptions des XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles », *Arabica* IV, 1957, p. 246-260.

Vives y Escudero, Antonio, *Monedas de las Dinastías Arábigo-Españolas*, Madrid, 1893.



Fig. 1. Merinides/Lavoix-986 D/R.



Fig. 2. Merinides/Lavoix-987 D/R.



Fig. 3. Merinides/Dinar inédit-1976-193 D/R.

Fig. 4. M. Mitchiner, *Oriental Coins and their Values. The World of Islam*, London, 1977, p. 105, n° 448 D/R.

